

DGS-URGENT

| DATE: 03/01/2022 | Reference: DGS-Urgent N°2022-02 |
|------------------|---------------------------------|
| DATE: U3/U1/2U22 | REFERENCE: DG5-URGENT N 2022-UZ |

TITRE: Dynamisation des commandes en cours pour l'ouverture du portail des 3

ET 4 JANVIER 2022

| ET 4 JANVIER 2022 | | | |
|--|-------------------------------|--|--|
| Professionnels ciblés | | | |
| ☑ Tous les professionnels ☐ Professionne | | els ciblés (<i>cf. liste ci-dessous</i>) | |
| | | | |
| □Chirurgien-dentiste | □Audioprothésiste | □Podo-Orthésiste | |
| □Ergothérapeute | ☐Autre professionnel de santé | □Sage-femme | |
| □Manipulateur ERM | □Orthopédiste-Orthésiste | □Diététicien | |
| □Médecin-autre spécialiste | □Pédicure-Podologue | □Pharmacien | |
| □Infirmier | □Opticien-Lunetier | □Psychomotricien | |
| ☐Masseur Kinésithérapeute | □Orthoptiste | □Orthoprothésiste | |
| □Médecin généraliste | □Orthophoniste | □Technicien de laboratoire médical | |
| Zone géographique | ☑National | ☐Territorial (cf. liste ci-dessous) | |

Mesdames, Messieurs,

La progression exponentielle du variant Omicron sur le territoire national, avec plus de 200 000 cas positifs chaque jour, nécessite la poursuite de l'accélération de la campagne de vaccination. Le délai d'éligibilité au rappel a été réduit à 3 mois afin d'accroître le degré de protection face au variant et la demande en termes de vaccination. A compter du 15 janvier, la validité du passe sanitaire sera conditionnée à la dose de rappel pour tous les Français ayant fait leur deuxième injection il y a plus de sept mois, et ce délai passera à quatre mois au 15 février.

L'accélération de la campagne nécessite l'implication accrue de tous les acteurs, que ce soit les centres de vaccination ou les professionnels de santé de ville, dont la mobilisation a été très forte en décembre.

Toutefois, les commandes effectuées sur le portail de commande ce lundi à 18h30 sont nettement inférieures aux niveaux enregistrés les semaines précédentes : en baisse de 27% par rapport aux commandes passées à la même heure lundi dernier.

Nous rappelons que les commandes sont totalement déplafonnées pour le vaccin Moderna et que, s'agissant du vaccin Pfizer, les pharmaciens peuvent commander jusqu'à trois flacons, les médecins et les IDE un flacon.

Compte tenu de ces éléments et de l'enjeu actuel de santé publique, **nous vous invitons à ne pas relâcher** l'effort consenti ces dernières semaines et à assurer un haut niveau de commandes en vaccins. Il s'agit de protéger au mieux la population et de sortir au plus vite de la situation épidémique préoccupante et évolutive dans laquelle nous nous trouvons.

Nous vous remercions encore de votre soutien et de votre mobilisation exceptionnelle et nous profitons de ce message pour vous présenter nos meilleurs vœux pour la nouvelle année.

Bernard CELLI

Responsable de la Task Force Vaccination

Pr. Jérôme SALOMONDirecteur général de la Santé

signe

